Cet été, vous avez surfé de belles vagues. Visitez des musées étonnantes et goûtez des saveurs inoubliables. Pourtant, les meilleures journées vous attendent maintenant. Jusqu'au 30 septembre pendant les Stardes, les nouveautés sont à l'honneur chez Mercedes-Benz. Venez découvrir nos six modèles compacts hybrides rechargeables comme le nouveau GLA et son autonomie électrique allant jusqu'à 70 km.

Stardes journée étoilée, détail sur Mercedes-Benz.fr

Au quotidien, prenez les transports en commun.

On de l'âtre à compte, Christophe Andelat.

Voici le deuxième épisode de ma mini-série consacrée à l'affaire Air Cocaïne.

Ce trafic de drogue organisé dans des conditions rocambolesques en 2012 et 2013 entre la République dominicaine et la France. Une histoire complètement dingue et digne des meilleures polars. Rassurez-vous, si vous avez manqué le premier épisode, je vais vous offrir un petit résumé. Pour le débris, j'ai invité l'avocat des deux pilotes de l'avion qui a servi à transporter la cocaïne, maître Antoine Ve, que je salue.

Bonjour. Et à tout à l'heure, voici donc le deuxième épisode. Je l'ai écrit avec

Thomas Houdoir, réalisation Boris Pachinsky.

Dans l'épisode précédent, en décembre 2012, une équipe de trafiquants français emmenés par un certain Franck Collin parvient à introduire en France à bord d'un jet privé qui a terri sur l'aéroport de Saint-Tropez 300 kg de cocaïne en provenance de République dominicaine. Deux mois plus tard, ils font une nouvelle tentative avec le même avion, mais cette fois-ci à partir de Quito en équateur. Mais les narcos équatoriens ne livrent pas la marchandise à temps et après un contrôle de routine, l'avion redécolla vide en direction de Paris. En mars 2013, quatre mois après le premier vol, l'avion s'envole à nouveau vers Saint-Domain grâce à la complicité d'employés, de douaniers et de policiers de l'aéroport de Punta Cana, les Français parviennent à embarquer 20 si valises contenant 682 kg de cocaïne. Mais au moment de décoller, l'avion et sa cargaison sont interceptés par la police de Saint-Domain. Les deux trafiquants qui sont à bord sont arrêtés, ainsi que les deux pilotes de l'avion Bruno Houdos et Pascal Forêt.

A Toulon, où il s'était installé en attendant l'arrivée de l'avion,

Franck Collin a compris que son plan a capoté. Il se doute qu'à un moment, la police française va remonter jusqu'à lui. Et jusqu'au douanier, François Xavier Mancher, qui est parvenu à Corompe, alors il l'appelle. Et bien sûr, les gendarmes qui sont à l'écoute depuis quatre mois en registre la conversation. C'est mort, François. Ils ont été arrêtés à Saint-Domingue. Arrêtés ? Mais comment ça ?

Je sais pas, ils se sont fait balancer par quelqu'un là-bas, je suppose. Merde. Merde, tu penses que ça peut nous retomber dessus ? Oui, à mon avis, ça craint pour nous. Dis, tu te souviens du téléphone que je t'ai donné pour me joindre ? Oui, oui, bien sûr. Et bien, il faut que tu donnes des barrailles sur le plus vite possible, parce que sinon, ça va nous valoir des emmerdes à moi et à toi. Bon d'accord, je vais le faire. Autre chose, tu peux vérifier sur tes fichiers à la douane, là, si je suis identifié, si je fais l'objet de mandat d'arrêt. Oh, attends, deux secondes. Je regarde sur mon ordinateur. Franck, call. Non, non, c'est bon, il n'y a rien sur toi. Franck a leur accroche et il décide de rentrer à Paris. Et en route, il appelle un de ses contacts. Semble-t-il proche du pouvoir, du gouvernement ? Les gendarmes ne louent pas une miette de leur conversation. Dis-moi, j'ai un service à te demander. Tu peux te rencarder au sujet des quatre Français qui ont été arrêtés à Saint-Homingue ? Oui, bien sûr. Qu'est-ce que tu veux savoir ?

Et bien, ce qu'ils ont dit au cours de leur interrogeratoire et ce qu'ils ont balancé, c'est le nom de leur complice. Ok. Ok, je me rends en carte et je te rappelle.

Et la réponse est oui. Face aux policiers de Saint-Homingue, Nicolas Pizzapia et Alain Castani ont balancé son nom. Il est cuit comme un petit lus. Alors à ce moment-là, il pourrait s'enfuir n'importe où, prendre la tangente pour éviter de se faire couvrer. Sauf que c'est pas du tout son genre. Il se dit que je vais les embrouiller. Je vais leur proposer un donnant donnant. Je deviens votre informateur et en échange, vous me fichez la paix. Quelle naïveté! Et oh Franck, on n'est pas à Saint-Homingue, on est en France. Alors si t'espères que les Français vont faire un deal avec toi, comme dessus, et boile de l'eau, mon coco. Et donc il va se faire coffrer. C'est une question d'œur. Et il va se faire arrêter avec le pognon du premier voyage. Ça serait ballot de perdre tout cet argent. Alors il appelle sa banque. Et les gendarmes, comme toujours, sont à l'écoute.

Dites-moi, j'ai une importante somme d'argent liquide. Rien de produit, rassurez-vous. J'aimerais bien

la déposer dans mon coffre. Est-ce que je peux venir maintenant tout de suite ? C'est à dire monsieur Collin que ça ne va pas être possible tout de suite. Notre système informatique est inopérant ce matin. Je pense que le problème sera résolu en fin de matinée. Vous pouvez passer à ce moment-là ?

A la voie de la bancaire, Collin a bien compris que c'est un pierre. Les flics sont passés à la banque avant lui. S'il va déposer son pognon en fin de matinée, il va se faire arrêter. Il en est convaincu. Mais il se dit que peut-être, il psychote. De toute façon, il n'a pas le choix. Il tente le coup. Il arrive à la banque.

Ah monsieur Collin, bonjour monsieur Collin. Vous avez rendez-vous avec la directrice, c'est ça ? Essayez-vous,

elle ne va pas tarder à arriver. Vous assurez que le système informatique fonctionne à nouveau. Il a du flair,

Collin. Il sent bien que cette fille n'est pas banquée. Il se dit que c'est une fliquette. Mais c'est trop tard. Et c'est là qu'il décide

de sortir sans griller une. Et là, sur le trottoir, un homme s'approche. Bonjour. Vous vous appelez Collin ?

Franç Collin ? Oui, c'est moi. Et voilà. Maintenant, ils sont petit poulés autour de lui. C'est fini mon petit Collin. End of game.

Ce que Franç Collin ne sait pas à ce moment-là, c'est que juste avant, les policiers ont fouillé son coffre à la banque.

Ils ont trouvé 90 000 euros en cash. Et ils ont passé les bifton au détecteur de cocaïne.

Il y a de la poudre sur tous les billets. Et pas en petite quantité. Alors bien sûr, c'est assez courant. La plupart des consommateurs de coque utilisent un billet roulé comme paille pour s'envoyer la farine dans le nez.

Si ça se trouve, vous avez dans votre portefeuille un billet qui est plein de cocaïne.

Mais là, c'est tout les billets. Dans des quantités impressionnantes.

Au cas où les policiers avaient un doute, ils n'en ont plus.

Dans la foulée, en France, trois autres personnes sont arrêtées. François Xavier Mangé, évidemment, le doignier Ripou.

Et aussi les deux dirigeants de la compagnie qui a loué le jet, SNTHS.

Ils ont loué le même jet, trois fois, au même passager, avec les mêmes pilotes.

On a quand même du mal à croire qu'ils n'avaient pas compris.

C'est même à se demander s'ils ne sont pas complices.

D'autant qu'à regarder les comptes de la boîte, aucune des factures de location de l'avion n'a été payée.

À Pontac, à l'un, ça commence à chauffer sec pour les quatre Français.

Nicolas Pisapeyave n'a pas grand-chose à dire pour sa défense. Il est coupable. Forcément coupable.

En revanche, les deux pilotes ont une partition à jouer.

On ne savait pas ce qu'il y avait dans les valises.

Ce n'est pas notre rôle de vérifier le contenu des bagages. En aucun cas.

Et ce qui est intéressant, c'est l'imposition du quatrième, Alain Castani.

Vous avez compris qu'il est au cœur du trafic.

Mais par ailleurs, il est pilote de ligne, lui aussi.

Alors il tente un coup assez misérable. J'étais à bord de cet avion.

Mais uniquement pour relayer les deux autres pilotes dans la traversée de l'Atlantique.

Rien d'autre. C'est long une traversée, vous savez.

Moi, je n'ai rien à voir avec ce trafic.

C'est gonflé. On verra si ça passe.

Je vous le dis tout de suite la réponse et non.

En attendant, les juges dominicains qui ont décidé de faire de cette affaire un dossier exemplaire, envoient tout le monde en prison. Pisapeyave, Castani, Alain Castani,

et la prison en République dominicaine, c'est pas Versailles.

En plus, aucun d'entre eux ne parle espagnol.

Et ca dure comme ca.

Dis-moi, entassé par paquets de douze tendes et cellules,

un salubre minuscule en ambiance prison break,

avec les gangs, les règlements de compte.

Dis-moi, à se ronger les ongles.

Qu'est-ce qu'il y a ?

Qu'est-ce qu'il y a ?

Qu'est-ce qu'il y a ?

A se ronger les ongles.

Qu'est-ce qu'on va devenir?

Ils ont dit qu'on risquait entre 20 ans et 30 ans de prison.

On va moisir ici, pendant minimum 20 ans.

En France, les familles des deux pilotes se mobilisent.

Un comité de soutien secret qui en appelle au gouvernement.

Et ça marque.

Le ministre des affaires étrangères, Laurent Fabius,

prend leur défense.

On nous a demandé d'intervenir.

J'espère maintenant que la justice va pouvoir leur être rendue

et qu'on séparera leur cas, car je les crois innocent,

du problème général de la drogue.

Mais la justice dominicaine n'a aucune intention de se faire dicter son timing par la France.

Cela dit, geste d'apaisement.

Au bout de 15 mois de prison, les quatre sortes

et les ripous dominicains qui ont organisé le chargement, aussi.

Les deux pilotes et les deux narcos français

sont placés en résidence, surveillés dans l'attente de leur procès.

Le procès en République dominicaine s'ouvre deux ans

après l'opération manquée en mai 2015.

L'enjeu, c'est le sort des deux pilotes.

Bruno Hodo, c'est Pascal Forêt.

Les deux autres, Pisa Pia et Castani, ils sont cuites d'avance.

Et au sujet des pilotes, deux versions s'opposent.

La première, c'est leur version.

Ça n'était pas à nous de voir les deux pilotes

et la deuxième, c'est celle du procureur.

Il s'agit d'un vol privé.

Et dans ces cas-là, ce sont les pilotes

qui sont responsables de ce qui transporte.

Et à l'heure du verdict, c'est la logique du procureur dominicain qui l'emporte.

Les tribunales déclarent et les s'accoussaient

coupables des trafines des sortes.

Les tribunales déclarent et les s'accoussaient

coupables des trafines des substances illicites

et des trafines internationales.

Pour ces crimes, ils sont condamnés à 20 années d'éclusion.

20 ans pour Pisa Pia et Castani, c'est normal.

Mais aussi pour les deux pilotes.

Pour eux, c'est le pire des scénarios.

Alors ils décident de faire appel.

Et en attendant, ils restent en résidence surveillés.

Surveiller les biens, surveiller les biens.

En France, le comité de soutien aux deux pilotes

est plus que jamais mobilisé,

avec un argument supplémentaire dont je vous ai pas encore parlé.

Les deux pilotes sont d'anciens militaires.

Ils ont servi 20 ans dans l'armée de l'air.

Et il y a un membre du comité de soutien qui est sensible.

C'est un très sensible.

Il s'appelle Émeric Choprade.

Et il est député européen.

Front national.

On peut pas les laisser moisières là-bas.

On appelle et ils sont cuits d'avance.

Ils sont tout de même servi à la France.

On peut pas laisser faire ça.

On ne peut pas.

Et c'est lui qui prend les choses en main.

Choprade.

Il commence par trouver de l'argent.

D'où vient-il? C'est un peu flou.

Bref.

Et l'idée, son idée,

c'est d'exfilter discrètement les pilotes de République dominicaine

avant le procès, on appelle.

Avant qu'on ne les renvoie en prison.

Une petite équipe se met au travail.

Avec Émeric Choprade, Pierre Malinovski,

son attaché parlementaire et ancien militaire,

et Christophe Naudin,

un expert en aéronautique, amite et depuis l'autre,

membre du comité de soutien depuis le TB.

Et sa grande erreur,

c'est l'exemple du comité de soutien,

c'est l'exemple du comité de soutien,

c'est l'exemple du comité de soutien,

c'est l'exemple du comité,

c'est l'exemple du comité de soutien,

et sa grande erreur, comment est-ce qu'on va faire?

Et finalement, la petite équipe se met d'accord.

Je crois que le mieux, c'est de les exfilter par la mer,

moi je crois que c'est ce qui est le plus simple et de moi à risquer.

Et du coup, les deux pilotes héritent de nom de code,

Bruno Doss sera l'anguste,

et Pascal Foré sera Omar.

Coquillage et crustacé,

sur la plage abandonnée.

L'opération est lancée le 18 octobre 2014.

Christophe Naudin dégote un voilier,

et il va jouer les touristes au l'art.

Et pendant ce temps-là,

Malinovski a recruté un péché.

Ie te donne 14.000 dollars,

et on monte un 3 sur ton bateau,

et tu poses pas de questions.

Ca te va? 14.000?

Y a quoi d'autre?

Et les pilotes arrivent déguisés en touristes,

et montent sur le bateau.

Bon allez, on y va!

Bien sûr, le but est de rejoindre le voilier qui a tant au l'art.

Le péchor se fait en petit ray d'oreille pour aller jusqu'au bout,

mais quelques biffetons de plus finissent par le calmer,

et le voilier apparaît à l'horizon.

Regardez!

Ça y est, les gars!

Vous êtes sauvés!

Les deux pilotes montent à bord,

et c'est la gala twinger.

On sort les bouteilles, on met de la musique.

Les deux pilotes ont du mal à le croire,

mais c'est fini.

Direction l'île de Saint-Martin,

puis la Guadeloupe,

puis la Martinique,

jusqu'à la métropole.

Malinovski lui repart vers Punta Cana.

Sa mission est maintenant de

faire vivre les deux pilotes artificiellement,

de déplacer leurs portables,

de les activer,

de défaire les draps de leur chambre d'hôtel.

Bref, de gagner du temps

pour permettre au voilier de quitter les eaux dominicaines

sans encombre.

Et quelques jours plus tard,

les voilà à Paris,

ils arrivent à Orly,

discrètement, le plus discrètement possible.

Pas question de fanfaronner,

car il faut organiser la suite.

Ils ne seront pas jugés par la République dominicaine, d'accord?

Mais ils sont quand même mêlés à un trafic de cocaïne.

Et donc maintenant qu'ils sont de retour en France,

ils relèvent de la justice française.

Bon alors, dans l'immédiat,

vous allez vous mettre ouvert.

Si vous vous reposez, vous profitez de votre famille.

Et surtout, vous êtes fermes là-dessus.

Ils ne doivent rien dire

le temps qu'on négocie votre présentation

devant la justice française, d'accord?

Silence radio.

Sauf qu'ils semblent que des journalistes

soient déjà au parfum de cette évasion rock en volet.

Est-ce que ça n'est pas Émeric Choprade

qui a fait fuiter l'info pour se faire reluire ?

Probablement.

Un soir sur Europa.

Ce rebondissement dans l'affaire dite Air Cocaïne,

ce soir on a appris que les deux pilotes

avaient réussi à quitter Saint-Domingue

pour rentrer en France, en passant sans doute par les Antilles.

Il ne s'agit pas d'une évasion,

explique l'un de leurs avocats, d'ailleurs,

il n'était pas en prison, pour mettre Jean Reinhardt.

Ces clients veulent avant tout que justice leur soit rendue.

Quelle belle surprise pour moi,

de découvrir qu'ils étaient revenus.

Ils ont pris de les voir ainsi en France.

Ils ont décidé de ne pas fuir la justice,

mais d'aller chercher la justice.

C'est-à-dire que là-bas, en République dominicaine,

il faut être très clair, c'est que la justice n'est pas sérieuse.

C'est une justice de pacotille.

Et c'est pour cela qu'ils reviennent.

La première chose qu'ils m'ont demandé de faire,

c'est d'écrire à la juge d'instruction.

Ce que j'ai fait immédiatement dès ce matin,

j'ai prévenu la juge d'instruction,

qu'ils étaient de retour en France

et qu'ils étaient à sa disposition

et qu'ils étaient présentés devant elles.

La tronche des autorités dominicaines,

quand elle découvre que les deux lascars

se sont carapatés.

Le procureur de Punta Cana

est furat.

Et je peux vous dire que ça chauffe avec le quai d'Orsay.

Et donc la suite,

eh bien c'est devant la justice française

que ça va se passer.

Va-t-elle être plus clément?

Pas sûr.

Les deux pilotes ont quand même transporté

des fares amineuses de cocaïne

sans lever le petit doigt.

Open toujours à croire

qu'ils ne savaient pas ce qu'il y avait dans les valises.

À partir de là,

qu'est-ce qu'on peut leur conseiller

à Bruno Houdos et Pascal Forêt?

Prendre un bon avocat

et si possible le meilleur.

Et qui est le meilleur avocat en France

en 2015?

Le premier avocat

est érite du Pont Moréti.

Marché conclu.

Il va les défendre avec son associé,

Antoine V.

Ils ont eu raison

de partir.

Parce que cette procédure

est truffée de choses qui nous laissent penser

qu'elle n'est pas équitable.

Je vais vous donner un exemple.

Jamais personne n'a vu les produits stupéfiants.

20 ans en République dominicaine.

C'est extrêmement long.

Ils ont pris la fuite.

Ils sont partis.

Et permettez-moi de vous dire

qu'ils ont bien fait de le faire.

A Punta Cana,

vous vous doutez que les deux autres,

Pisapia et Castani,

l'ontent travers de la gorge.

Pour eux, les pilotes sont des traîtres.

Ils les ont lâchés.

Mais oui les gars, mettez-vous à leur place.

Vous êtes coupables, y'a aucun doute.

En République dominicaine ou en France,

vous êtes bons pour la cabane.

Mais les pilotes,

c'est pas sûr.

Les pilotes, ils ont un coup à jouer.

Alors désolé les gars,

à partir de maintenant,

c'est chacun pour soi. À part ça, il y en a un qui paye de l'addition de cette évasion tout de suite. C'est Christophe Naudin, le copain des pilotes qui a monté l'opération d'évasion. Les dominicains ont lancé un menta d'arrêt international contre lui. Et lui se fait choper lors d'un voyage en dégime. Il s'en sortira après la signature d'un accord avec 5 ans de prison, dont la moitié seulement en République dominicaine. Et puis vient l'heure du procès en France. Il s'ouvre en février 2019 devant la cour d'assises des Bouches-Lurones. Dans le box désaccusé, il y a Franck Collin, bien sûr. Il y a un certain Ali Boucherab, qui pourrait être le commanditaire final de ce trafic, qui a le doigneribou François Xavier Mancher. Et bien entendu, nos deux pilotes, Bruno Hodo, c'est Pascal Forêt. Il mangue Nicolas Pizapia, qui a finalement pris 20 ans en appel en République dominicaine, et Alain Castani, qui a des problèmes de santé et qui sera jugé plus tard. L'audience est ouverte. Veuillez vous asseoir. Pendant tout le procès, Franck Collin assume. Oui, il est coupable. Oui, il mérite d'être condamné. Bravo.

C'est bien. Et surtout, il dédoile les deux pilotes. J'affirme ici qu'ils n'ont pas participé aux réunions préparatoires organisées dans le cadre des opérations vers Cocaï. Jamais. Et voilà le verdict. Bouche arable commanditaire est condamné à 18 ans. Franck Collin en prend pour 12 ans. Mancher le doigneribou est cop de 5 ans. Et les deux pilotes, alors. La cour, vous condamne de 6 années de réclusion aux criminels. Autrement dit, pour la justice, ils étaient au courant de ce qu'ils transportaient. Ils ont siamement participé à un trafic de drogue. Eux bien sûr, ils sont pas d'accord. Et donc ils font appel. Excellente initiative. Car en appel, en 2021, ils sont acquittés. Ouf. Ils ont lavé leur honneur. Ils n'étaient pas dans le cou. C'est ça, la vérité judiciaire. Et même si vous il vous reste un doute dans votre petit tête, il n'y a que la vérité judiciaire qui compte. Sinon c'est le bordel. ...

A l'issue de ces 2 épisodes,
2 débriefs passionnants
à écouter dans 2 autres podcasts.
D'abord la juge d'instruction
qui a dirigé l'enquête en France.
Et l'avocat des 2 pilotes
qui ont finalement été acquittés,
maître Antoine V.
On n'en a jamais fini.
Avec On de la Tracon.
Des centaines d'histoires disponibles
sur vos plateformes d'écoute
et sur europein.fr